Commune de MEIX-DEVANT-VIRTON.

Assemblée du Conseil Communal.

Extrait du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation :
ART.L 1122-17 – Le Conseil ne peut prendre la résolution si la majorité de ses membres en fonction n'est présente. Cependant, si l'assemblée a été convoquée deux fois sans s'être trouvée en nombre compétent, elle pourra, après une nouvelle et dernière convocation, délibérer, quelque soit le nombre des membres présents, sur les objets mis pour la troisième fois à l'ordre du jour.

M.

Est invité pour la première fois à assister à la séance qui aura lieu le 02 mars 2021 à 18 heures 30 précises, suivant les recommandations du 29 octobre 2020 du Service public de Wallonie (https://interieur.wallonie.be/coronavirus-covid19) la réunion se tiendra en vidéoconférence.

TOUTE PERSONNE PARTICIPANT DEVRA INDIQUER SON NOM ET SON PRENOM

Le 19 février 2021.
Le Bourgmestre,
P. FRANCOIS

La Directrice générale,
N. BOLIS

Administration communale de MEIX-DEVANT-VIRTON Luxembourg

ORDRE DU JOUR :

Séance publique.

1. Démission de Monsieur Michel LAHURE au siège de conseiller au CPAS.
2. CPAS – Remplacement du Conseiller Michel LAHURE – présentation de Madame Béatrice MEERT.
3. Diverses intercommunales et associations – désignation de représentants communaux – modification.
4. PROMEMPLOI – financement du solde lié à la subvention de coordination 2018-2019 relative à l'accueil des enfants durant leur temps libre – dépassement – demande d'intervention de la Commune.
5. PROMEMPLOI – financement du solde lié à la subvention de coordination 2019-2020 relative à l'accueil des enfants durant leur temps libre – dépassement – demande d'intervention de la Commune.
6. Compte communal 2020 - approbation.
7. Remplacement de l'égouttage rue de Gérouville à Meix-devant-Virton - Marché de travaux - Approbation des conditions et du mode de passation.
8. Convocation à l'Assemblée Générale extraordinaire du mardi 30 mars 2021 de l'intercommunale VIVALIA - ordre du jour - vote.
9. Motion pour ramener des activités et assurer la présence de personnel de la SNCB au sein des gares SNCB.
10. Informations tutelle.